

Reçu en préfecture le 04/05/2021

Affiché le 05/05/2021



ID: 082-228200010-20210421-CD20210421_32-DE



Compte-rendu d'exercice de la délégation octroyée à M.le président pour les actions en justice Réunion budget primitif des 21 et 22 avril 2021 ANNEXE

ETAT DES CONTENTIEUX AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ACTION OU D'UNE DECISION DEPUIS LA REUNION "ORIENTATIONS BUDGETAIRES » DU 24 MARS 2021

Reçu en préfecture le 04/05/2021

Affiché le 05/05/2021



ID: 082-228200010-20210421-CD20210421_32-DE

Préambule

Sous le vocable contentieux, sont répertoriées les affaires qui ont donné lieu à la saisine d'une juridiction pour le règlement d'un litige mettant en cause la personne publique et/ ou l'activité administrative. Ne sont pas répertoriés les recours gracieux (réclamation adressée directement à l'administration), les recours hiérarchiques et les recours administratifs obligatoires qui sont des préalables à l'action contentieuse.

Par essence, les contentieux vont concerner, au principal, la juridiction administrative de droit commun (Tribunal administratif, Cour Administrative d'Appel et Conseil d'Etat) qui dispose d'une compétence exclusive pour connaître des recours en annulation et en réformation des actes des autorités publiques.

En matière sociale, les juridictions administratives spécialisées (Commission départementale et commission centrale de l'aide sociale, Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale, Cour nationale de la tarification sanitaire et sociale) ont été supprimées. A compter du 1er janvier 2019, en application de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21e siècle, le contentieux anciennement dévolu aux commissions d'aide sociale est réparti entre le Tribunal de Grande Instance et le tribunal administratif. A noter que les jugements rendus en matière de revenu de solidarité active peuvent seulement faire l'objet d'un pourvoi en cassation, la voie de l'appel (cour administrative d'appel) ayant été supprimée.

La classification des contentieux repose sur les deux types de recours exercés devant le juge administratif : le contentieux de "l'excès de pouvoir" (contentieux de l'annulation de la décision administrative) et le "contentieux de pleine juridiction" (responsabilité, droit du contrat, condamnation pécuniaire). Aucun déféré préfectoral relevant du contentieux de l'excès de pouvoir n'est recensé.

Les matières relevant par nature du juge judiciaire sont constituées des litiges relatifs à la protection de la propriété privée, à la gestion du domaine privé, à l'état et à la capacité des personnes (sauf textes contraires). A ce titre, il appartient au juge civil de connaître de la répartition entre obligés alimentaires de leur contribution à l'aide sociale.

Reçu en préfecture le 04/05/2021

Affiché le 05/05/2021



Demandeur et date de la requête	Problématique	Procédure	N° Tribunal	N° dossier
1 – Contentieux des intervent	tions financières			
Département 11 février 2021 (appel) 10 mars 2021 (sursis à exécution)	Contentieux des interventions financières: fonds de péréquation de la taxe professionnelle pour l'année 2017 Litige opposant le Département à la commune de Montauban sur les modalités de répartition du fonds de péréquation de la taxe professionnelle pour 2017.	Tribunal administratif: Jugement du 15 décembre 2020: annulation de la délibération du 7 juillet 2017 répartissant le fonds de péréquation de la taxe professionnelle pour l'année 2017. Cour administrative d'appel: Appel formé par le département. Demande de réformation du jugement du 15 décembre 2020 du Tribunal administratif de Toulouse. Cour administrative d'appel: Demande de sursis à exécution du jugement rendu le 15 décembre 2020 du Tribunal administratif de Toulouse le 10 mars 2021	1705530	1
2 – Contentieux des marchés	publics			
Société PROCIBA 14 mai 2020	Action en indemnisation de l'entreprise chargée des travaux d'étanchéité, <i>à raison de prestations supplémentaires</i> . Le Département subrogé dans les obligations de la Sémateg, intervenante initiale, intervient en qualité de mandataire de l'association APIM (maître de l'ouvrage).	Tribunal de Grand Instance de Montauban : Conclusions récapitulatives en défense du Département le 3 mars 2021.		2
Société Cousin Pradère 22 février 2021	Référé précontractuel en contestation de la procédure de mise en concurrence du marché public de travaux pour le lot « extension du réseau de collecte de l'assainissement » pour lequel le Département agit en qualité de mandataire.	Tribunal administratif Mémoire en défense du Département le 8 mars 2021 Ordonnance du 11 mars 2021 actant du désistement de la société requérante.	20100996	3

Reçu en préfecture le 04/05/2021

Affiché le 05/05/2021



ID: 082-228200010-20210421-CD20210421_32-DE

3 – Contentieux des aides et prestations et contentieux connexes (Aide sociale à l'enfance, Aide sociale aux personnes âgées, Aide Personnalisée d'Autonomie -APA-, revenu de solidarité active -RSA-, obligation alimentaire)

3.1 – Aide sociale – récupération sur prestation

3.1 – Aide sociale – récupération sur prestation				
Département 11 mars 2021 (1ère affaire)	Demande de déclaration de succession vacante. Récupération frais de placement (dossier de Monsieur Y)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance En attente de jugement	4	
Département 11 mars 2021 (2ème affaire)	Demande de déclaration de succession vacante. Récupération frais de placement (dossier de Madame X)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance En attente de jugement	5	
Département 11 mars 2021(3ème affaire)	Demande de déclaration de succession vacante. Récupération frais de placement (dossier de Monsieur Y)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance En attente de jugement	6	
Département 11 mars 2021 (4ème affaire)	Demande de déclaration de succession vacante. Récupération frais de placement (dossier de Monsieur Y)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance En attente de jugement	7	
Département 11 mars 2021(5ème affaire)	Demande de déclaration de succession vacante. Récupération frais de placement (dossier de Monsieur Y)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance En attente de jugement	8	
Département 11 mars 2021 (6ème affaire)	Demande de déclaration de succession vacante. Récupération frais de placement (dossier de Monsieur Y)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance En attente de jugement	9	

Reçu en préfecture le 04/05/2021

Affiché le 05/05/2021



3.3 – Obligation alimentaire				
Département 25 mai 2020	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Madame X)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance Jugement rendu le 13 janvier 2021 fixant la contribution alimentaire	RG 2000429	10
Département 22 juin 2020	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Madame X)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance Jugement rendu le 3 février 2021 fixant la contribution alimentaire	RG 2000518	11
Département 16 juillet 2020	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Monsieur Y)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance Ordonnance de désistement suite au décès de l'intéressé	RG 2000653	12
Département 9 septembre 2020 (1ère affaire)	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Madame X)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance Ordonnance de désistement suite au décès de l'intéressé	RG 2000827	13
Département 9 septembre 2020 (2ème affaire)	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Madame X)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance Jugement rendu le 11 mars 2021 fixant la contribution alimentaire	RG 2000809	14
Département 29 septembre 2020	Fixation de la participation des obligés alimentaires. Dossier de placement en établissement d'accueil pour personnes âgées (dossier de Madame X)	Juge aux affaires familiales – Tribunal de Grande Instance Jugement rendu le 22 mars 2021 fixant la contribution alimentaire	RG 2000848	15

Reçu en préfecture le 04/05/2021

Affiché le 05/05/2021



3.4 – Revenu de solidarité active – RSA					
Madame X 3 août 2020	Action en contestation d'un indu et décision implicite refusant d'annuler les titres de recettes	° <i>Tribunal administratif</i> : Mémoire en réponse du Département le 5 mars 2021.	2003830-7	16	
Monsieur Y 16 septembre 2020	Action en contestation d'un refus de remise de dette	° Tribunal administratif: Mémoire en réponse du Département le 19 janvier 2021.	2004579-7	17	
4.1 – Carte mobilité inclus	4.1 – Carte mobilité inclusion-personnes handicapées – mention invalidité				
Madame X 3 novembre 2020	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention invalidité / Priorité	° <i>Tribunal judiciaire :</i> Mémoire en réponse le 15 janvier 2021		18	
Monsieur Y 14 octobre 2020	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention invalidité / Priorité	° <i>Tribunal judiciaire :</i> Mémoire en réponse le 18 janvier 2021		19	
Monsieur Y 17 novembre 2020	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention invalidité	° <i>Tribunal judiciaire :</i> Mémoire en réponse le 26 janvier 2021		20	

Reçu en préfecture le 04/05/2021

Affiché le 05/05/2021



2 – Contentieux des marchés publics				
	Action en contestation de la décision de rejet de la carte mobilité inclusion – mention stationnement	° <i>Tribunal judiciaire :</i> Mémoire en réponse le 3 février 2021		21